

## **Foire aux questions 2023-2024**



- **Quel montant devons-nous prévoir en surplus pour les compétitions et costumes ?**  
Tout dépend du niveau ainsi que du nombre de chorégraphie que votre enfant fera durant l'année. Plus les élèves montent de niveau, plus le prix augmente.  
Vous pouvez vous attendre à payer entre 350\$ et 600\$ pour les costumes, ainsi qu'entre 400\$ et 650\$ pour les compétitions.
- **Combien faites-vous de compétition par année ?**  
Nous participons à 2 compétitions par année.
- **Est-ce que mon enfant a besoin de passer une audition pour entrer dans le programme ?**  
Oui, l'audition est obligatoire.  
Votre enfant pourra venir passer un après-midi avec les élèves qui sont actuellement dans le programme. Si toutefois vous n'êtes pas disponible en après-midi, nous pourrions passer l'audition sans problème par un soir de semaine. Il faut nous appeler ou nous écrire par courriel pour prendre rendez-vous.
- **De quelle façon nous pourrions acquitter les frais du programme ?**  
Vous pourrez payer la somme de 2 700\$ en 10 versements, soit 270\$ par mois (de septembre à juin). Ce montant pourra être donné par virement bancaire, argent comptant, chèques postdatés ou par carte.  
Il est important de noter que tous les frais liés aux compétitions et costumes devons être acquittés en argent comptant seulement.
- **Est-ce qu'il y a de l'équipement ou un uniforme à acheter ?**  
Il n'y a pas d'uniforme à acheter, mais nous avons un code vestimentaire à respecter pour chacun des styles pratiqués. Pour l'équipement, il faudra acheter quelques effets afin que votre enfant puisse participer à tous les cours. Une liste d'effet vous sera acheminée lorsque votre enfant sera accepté dans le programme.
- **Est-ce qu'il faut assumer le transport de notre enfant ?**  
Votre enfant sera transporté le matin vers l'école, le midi vers notre organisme et le soir vous devrez venir le chercher à notre studio.
- **Aurons-nous un bulletin afin de voir l'évolution de notre enfant ?**  
Oui, un avant de partir pour les fêtes et un autre à la fin de l'année. Il est important pour nous que vous sachiez le bon ou le mauvais rendement de votre enfant dans notre organisme. Dans celui-ci ne sont pas seulement jugées les aptitudes en danse, mais

aussi différentes valeurs que nous voulons inculquer à vos enfants tels que l'autonomie, la ponctualité, l'initiative, la constance dans les efforts, l'écoute, le respect, la persévérance, l'entraide ainsi que l'esprit d'équipe.

- **Est-ce que mon enfant devra se déplacer dans les journées pédagogiques ou dans les semaines d'examens ?**

Lorsque nous avons des pédagogiques, il n'y a pas de cours de danse.

Lorsqu'il est le temps des examens, un horaire différent sera partagé à tous.

- **Quelle est la date du spectacle ?**

Notre spectacle se déroule en Juin. La date vous sera confirmé en début d'année.

- **Faut-il avoir une base en danse pour entrer dans le programme ?**

Nous n'avons aucune obligation, mais nous recommandons fortement que l'élève s'inscrive à des cours d'été afin d'acquérir les bases avant la rentrée scolaire.

- **Est-ce que vos élèves réussissent bien à concilier les études et la danse ?**

Il est certain que le programme semble chargé mais tout élève motivé et travaillant y arrive. Ils ont toutes les ressources à l'école et à l'organisme pour bien réussir.

- **Comment se passe l'intégration des nouveaux élèves dans le programme ?**

Tout se passe bien. Les élèves s'entraident et deviennent très vite à l'aise avec les autres. Nous formons une grande famille !

***Si vous avez toujours des questions, nous vous invitons à prendre contact avec nous !***

Joanie Boucher (438) 490-3493 / Maureen MacDonald (514) 913-8485

*Au plaisir de vous rencontrer prochainement !*